FONCIER
AMÉNAGEMENT

Lotissement « Les Champs Buissons »

à VION

LOT 22

CERTIFICAT DE SURFACE DE PLANCHER (PCMI 9)

A joindre au dépôt du permis de construire

Art. R. 442-11 du code de l'urbanisme

Je soussigné Monsieur Anthony DROUIN, gérant de FONCIER AMENAGEMENT – SARL BGBD AMENAGEMENT atteste que :

La surface de plancher maximale autorisée sur le terrain, dénommé ci-dessus, est la suivante :

➢Superficie du terrain : 592 **m²**

SURFACE DE PLANCHER	**250 m²**

CERTIFICAT D'ACHEVEMENT (PCMI 10)

Art. R. 431-22-1 a du code de l'urbanisme

Je soussigné Monsieur Anthony DROUIN, gérant de FONCIER AMENAGEMENT – SARL BGBD AMENAGEMENT atteste que :

Les équipements desservant le terrain, dénommé ci-dessus, sont achevés.

Fait aux Ponts de Cé, le 3 décembre 2021

Le Maître d'Ouvrage

FONCIER AMENAGEMENT
SARL BGBD au capital de 1 600.00 euros
51A Chemin de la Brosse
49130 LES PONTS DE CE
Siret 492 799 358 00014